



Procès-verbal de la réunion du conseil
d'établissement (**CÉ**)
tenue le **11 mai 2022, à 18h30**
au gymnase de l'école

Participants à la séance du 11 mai 2022

Présences

Beauchamp, Marie-Pier	parent
L'Écuyer, Louis-Philippe	parent
Tansem, Pierre Roger	parent substitut
Séguin, Andréanne C.	personnel enseignant
Gagnon, Francis	personnel enseignant
Eburne, Mélyna	personnel enseignant
Nappert, Marie-Soleil	personnel enseignant
Lizotte, Véronique	service de garde
Bélangier, Claude	membre de la communauté
Lafortune, Serge	membre de la communauté
Roy, Jean-Sébastien	directeur
Nappert, Marie-Soleil	secrétaire d'assemblée

Absences

Froment, Sébastien	parent
Souffrant, Valérie	parent
Lajeunesse, Annie	parent
Gauthier Tembten, Eric Gaetan	parent substitut
Hébert, Sylvie	personnel enseignant substitut
Larente, Marie-Emilie	personnel de soutien

Ouverture de la séance

En l'absence du président et de la vice-présidente, M. Marie-Pier Beauchamp est nommée afin de présider la rencontre de ce soir. Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 18h33.

1. Préliminaires

1.1 Période d'intervention du public

Aucune intervention du public.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Le point 2.3 Budget École 2022-2023 est reporté en juin.

M. Louis-Philippe L'Écuyer ajoute un point au varia concernant les activités récompense.

C.É. 2021-2022-29

Mme Mélyna Eburne propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyée par Mme Marie-Soleil Nappert.

Adoptée

1.3 Panier du CÉ au secrétariat

Une capsule d'information intitulée « Le saviez-vous? » sur le budget des écoles, a été reçue du Ministère de l'éducation. Elle sera transférée par M. Roy aux membres du CÉ.

1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 février 2022.

Les membres qui étaient présents à la rencontre du 9 février 2022 sont invités à prendre la parole s'ils souhaitent faire des modifications ou des commentaires.

C.É. 2021-2022-30

Mme Andréanne C. Séguin propose l'adoption du procès-verbal du 9 février 2022, appuyée par M. Francis Gagnon.

Adoptée

1.5 Suivis au procès-verbal

Aucun suivi.

2. Points nécessitant une adoption ou une approbation

2.1 Liste du matériel scolaire et frais exigés aux parents

M. Roy a présenté la liste de matériel scolaire pour l'année scolaire 2022-2023. Il mentionne qu'un travail d'uniformisation a été fait à travers les niveaux afin de faciliter la réutilisation du matériel d'une année à l'autre. La liste a également été vérifiée par le centre de service au niveau des aspects légaux en lien avec les quantités d'items demandées.

Les frais exigés aux parents ont été présentés. Un travail d'uniformisation pour les cahiers d'activités a été fait au niveau de chaque cycle (choix des mêmes collections/maisons d'éditions) en prévision du fait qu'il y aura très probablement des niveaux doubles l'an prochain. Le montant maximum pouvant être exigé par niveau pour les cahiers est de 60\$. Les cahiers seront disponibles à la librairie du Soleil. Les parents peuvent toutefois acheter ces cahiers à l'endroit de leur choix.

Les frais exigés pour la surveillance du dîner ont également été présentés. Il est nouveau cette année d'offrir une tarification annuelle selon l'utilisation du service c'est-à-dire que le prix varie selon le nombre de jours où l'enfant dîne à l'école. Un prix de dîneur sporadique est également offert.

C.É. 2021-2022-31

Mme Véronique Lizotte propose d'approuver la liste des effets scolaires avec les légères modifications discutées et les frais exigés aux parents tels que présentés, appuyé par M. Louis-Philippe L'Écuyer.

Approuvée

2.2 Guide de fonctionnement du service de garde 2022-2023

Mme Véronique Lizotte présente le guide de fonctionnement du service de garde pour l'an prochain. Le guide est semblable à celui de 2021-2022. Les dates ont été modifiées en fonction du calendrier scolaire 2022-2023. Le paiement des frais de garde aura lieu une fois par mois plutôt qu'aux deux semaines.

Les parents sont très satisfaits et rassurés par le fonctionnement actuel : présence d'une éducatrice à la porte pour accueillir les élèves le matin et présence d'une éducatrice/technicienne à la porte le soir pour le départ des élèves.

C.É. 2021-2022-32

M. Louis-Philippe L'Écuyer propose d'approuver le guide de fonctionnement du service de garde tel que présenté, appuyé par Mme Andréanne C. Séguin.

Approuvée

2.3 Budget école 2022-2023

Ce point est reporté à la rencontre de juin.

2.4 Entrée progressive au préscolaire

M. Jean-Sébastien Roy présente le calendrier prévu pour l'entrée progressive au préscolaire. Il s'agit d'une entrée progressive sur quatre jours.

Pour l'entrée 2022-2023, l'école est dans l'obligation d'offrir la possibilité aux élèves de rester pour la durée de la journée (de 8h00 à 15h00) malgré l'entrée progressive afin d'accommoder les parents qui le demandent.

C.É. 2021-2022-33

Mme Marie-Soleil Nappert propose d'approuver le calendrier d'entrée progressive au préscolaire tel que présenté, appuyé par M. Pierre Roger Tansem.

Approuvée

2.5 Date de l'assemblée générale 2022-2023

M. Jean-Sébastien Roy propose la date du mercredi 7 septembre 2022 à 18h30 pour la tenue de l'assemblée générale.

C.É. 2021-2022-34

Mme Véronique Lizotte propose d'approuver la date de l'assemblée générale, appuyée par Mme Andréanne C. Séguin.

3. Points de discussion ou d'information

3.1 Fonds à destination spéciale

M. Jean-Sébastien a fait une mise à jour des revenus et des dépenses effectuées avec le fonds à destination spéciale.

3.2 Projet éducatif 2023-2027

Le travail a commencé sur le projet éducatif 2023-2027. D'ici la fin de l'année, l'objectif est d'actualiser/remodeler la mission, la vision et les valeurs de l'école. Un rapport sur le projet éducatif 2019-2022 ainsi qu'une mise à jour sur l'avancement du projet éducatif 2023-2027 seront présentés au prochain CÉ.

3.3 Organisation scolaire 2022-2023

M. Jean-Sébastien Roy a fait une courte mise à jour sur la situation dans l'école pour l'an prochain. La situation à ce jour est décrite ci-dessous et pourrait changer d'ici la fin juin.

- Aucun préscolaire 4 ans
- Trois classes de préscolaire 5 ans
- Deux classes de 1^{re} année
- Deux classes de 2^e année
- Un niveau double 1^{re}-2^e année
- Deux classes de 3^e année
- Deux classes de 4^e année
- Deux classes de 5^e année
- Deux classes de 6^e année
- Un niveau double 5^e-6^e année

3.4 Présentation des projets particuliers

M. Jean-Sébastien Roy a présenté le projet de réflexion qui a été entamée au Centre de service au sujet des écoles avec projets pédagogiques particuliers. La documentation sur ce projet de réflexion sera envoyée aux membres du CÉ.

3.5 Démission

Mme Annie Lajeunesse démissionne de son poste au CÉ. Un remplaçant sera nommé à la prochaine rencontre du CÉ.

3.6 Info-agrandissement

À l'extérieur, la fondation sera bientôt terminée. Les poutres d'acier pour la structure devraient être reçues pour la fin mai/début juin.

À l'intérieur, il y a beaucoup de réorganisation des séquences pour la rénovation. Ils sont en ce moment en train de travailler sur l'électricité. La présence d'amiante cause des délais car des procédures particulières doivent être prises dans ces cas. Tous les travaux se feront cet été – l'école sera fermée afin de se concentrer exclusivement sur le retrait de l'amiante. Les autres travaux intérieurs devront se faire par séquence/secteur pendant l'année scolaire 2022-2023.

Suivi requis : ** Il sera important de prendre le temps d'informer les parents sur le projet de construction, par exemple, les phases en cours, à quoi s'attendre dans les prochaines semaines, prochains mois, etc. Une mise à jour sur l'état des travaux avec des photos sera envoyée par le biais de l'Info-parents. **

3.7 Ajout de temps à la rencontre (15 minutes)

C.É. 2021-2022-35

Mme Mélyna Eburne propose l'ajout de 15 minutes à la rencontre, appuyée par M. Francis Gagnon.

Adoptée

4. Mots des représentants

4.1 Mot du Service de garde

Mme Véronique Lizotte fait une courte mise à jour des activités.

- Cette semaine est la semaine de la garde scolaire. Plusieurs activités spéciales ont été organisées pendant la semaine.
- Les surveillants d'élèves à l'heure du dîner sont maintenant inclus avec les éducateurs et éducatrices du service de garde. Cela favorise la collaboration entre tous les membres du personnel.
- Les demandes d'inscriptions ont été envoyées pour l'an prochain. Il y a actuellement environ 80 enfants inscrits.

4.2 Mot du représentant au Comité de parents du CSSPO

M. Sébastien Froment est absent.

4.3 Mot du représentant au Comité EHDAA de la CSSPO

Il n'y a aucun représentant au comité EHDAA.

4.4 Mot de l'OPP

Il n'y a pas d'OPP officiel qui a été mis en place pour le moment.

4.5 Mot de la Direction

M. Jean-Sébastien tient à remercier le personnel de l'école pour l'année qui se termine bientôt. Ils ont su relever de nombreux défis en s'entraidant et en collaborant. Nous sommes une belle équipe.

Il tient également à souligner les beaux projets du service de garde.

Il est très fier et heureux des résultats obtenus lors du sondage sur le sentiment de sécurité et la violence à l'école. Il a hâte de les présenter au CÉ.

5. Varia

5.1 Activités récompense

M. L'Écuyer souhaite exprimer un malaise face à certaines activités récompense offertes à l'école qui ne semblent pas impliquer tous les élèves, par exemple, le mini-putt. Il aimerait comprendre comment sont offertes ces récompenses.

La nature et l'origine des activités en question ont été expliquées. Ce sont des activités organisées par les éducateurs spécialisés afin de récompenser les élèves qui démontrent de bons comportements ou qui démontre une amélioration importante. Elles visent également à créer des liens avec ces élèves, et non seulement avec les élèves qui ont des défis au niveau du comportement avec lesquels ils travaillent plus souvent. Il s'agit d'une activité parmi plusieurs autres car il existe différents systèmes de récompenses dans les classes, des défis école, les certificats d'élèves du mois, etc. Un rappel sera fait aux enseignants afin de bien expliquer pourquoi certains élèves obtiennent des récompenses et d'autres non afin de faire preuve de transparence envers les élèves.

6. Levée de l'assemblée

C.É. 2021-2022-36

M. Francis Gagnon propose la levée de l'assemblée à 20h45, appuyée par Mme Andréanne C. Séguin.

Approuvée

Procès-verbal rédigé par Marie-Soleil Nappert


M. Sébastien Froment
Président du conseil d'établissement


M. Jean-Sébastien Roy
Directeur de l'école du Parc-de-la-Montagne